



# Syndicat National des Chirugiens Urologues Français

**Conseil d'administration**  
2012 - 2015

**Président**  
Benoît VIGNES

**Vice-Président**  
Jean-Paul BOITEUX

**Secrétaire Général**  
Frédéric VAVDIN

**Secrétaire Gal Adjoint**  
P. MONGIAT-ARTUS

**Trésorier**  
Marc GERAUD

**Trésorier Adjoint**  
Jean-Charles ALIMIM

**Collège des Libéraux**  
J.C. Alimi  
Th. Gérard  
M. Geraud  
D. Legeais  
P. Metois  
F. Vavdin

**Collège des Hospitaliers**  
**Général**  
M. Schneider  
B. Vignes

**Collège des Hospitalo-Universitaires**  
J.P. Boiteux  
P. Mongiat-Artus  
F. Saint  
P. Rischmann

## **Qui est le SNCUF ?**

Le SNCUF est le syndicat unique de tous les Urologues, libéraux, hospitaliers et hospitalo-universitaires. Le SNCUF est une des structures qui s'exprime au nom des Urologues. En 2013, le SNCUF a fêté son centenaire !

## **Quelle est la différence avec l'AFU ?**

L'AFU est la Société savante d'urologie. Son objectif principal est de promouvoir la science urologique vis-à-vis des tutelles ou des autres spécialités et de fournir aux Urologues un contenu pour leur exercice. Le SNCUF met l'accent sur l'exercice professionnel au quotidien tel que la défense des modes d'exercice, l'assurance, l'accréditation...(notre OA d'accréditation URORISQ est géré par l'AFU et le SNCUF conjointement). Il y a donc deux facettes complémentaires, l'AFU pour promouvoir l'urologie et le SNCUF pour accompagner la vie professionnelle des Urologues. Autre exemple, le numéro de novembre 2013 de Progrès en Urologie consacré aux recommandations AFU/SFAR/AFCA/ANAP en chirurgie ambulatoire a comporté un chapitre écrit par le SNCUF qui met en avant les nécessaires changements à opérer pour valoriser ce mode de prise en charge.

## **Qu'est-ce que le Conseil National Professionnel d'Urologie (CNPU) ?**

Les tutelles (HAS, Ministère...) ont souhaité que chaque spécialité se regroupe et constitue un interlocuteur unique pour faciliter les échanges, en accord avec l'organisation de la Fédération des Spécialités Médicales. C'est le rôle du Conseil National Professionnel d'Urologie qui est constitué de représentants de l'AFU et du SNCUF. C'est donc une structure de gouvernance professionnelle où chacun apporte son éclairage sur les choix de la spécialité.

## **Où se situe le SNCUF par rapport à l'UCDF-Le Bloc ?**

Le SNCUF est un des syndicats de spécialités qui compose l'UCDF avec les autres syndicats chirurgicaux. C'est l'échelon qui permet de faire entendre la voix de la chirurgie (UCDF) ou des acteurs du plateau technique (Le Bloc). Des questions telles que la RCP ou le secteur 2 sont traités à ce niveau.

## **Comment agit le SNCUF ?**

L'action de lobbying du SNCUF est le plus souvent indirecte et utilise des voies (des voix également) différentes selon les actions : l'AFU, le CNPU, l'UCDF, Le Bloc ou encore ses représentants élus aux URPS...

## **Comment contribuer au travail du SNCUF ?**

En nous faisant part des éventuelles difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre exercice quotidien, en incitant les Collègues à cotiser afin de stimuler vos élus.

**Maison de l'Urologie / SNCUF**

61 rue de Vaugirard - 75006 Paris - tél : 01 45 48 06 09 - fax : 01 45 48 12 92

Tél Dr Vignes : 06 08 60 92 44

Dr Vavdin : 06 20 45 65 10

sncuf@urofrance.org